



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.3 et 2.4

Numéro de la demande : 2017-4095
Demande : Nouvelle préparation commerciale, propriétés chimiques du produit – Identité et proportions des formulants
Produit : Bardac 2250I
Numéro d'homologation : 33161
Principes actifs (p.a.) : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium
Numéro de document de l'ARLA : 2875664

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer la préparation commerciale Bardac 2250I, qui contient le principe actif chlorure de didécyl diméthyl ammonium.

Évaluation des propriétés chimiques

Le Bardac 2250I se présente sous la forme d'une solution contenant du chlorure de didécyl diméthyl ammonium à une concentration de 50,0 %. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 0,9067 g/ml et un pH de 6,14 à une dilution de 1 %. Les données exigées sur les propriétés chimiques du Bardac 2250I ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

Le profil de danger aigu du Bardac 2250I est considéré comme l'équivalent de celui du produit précédent cité.

L'homologation du Bardac 2250I pour les activités des champs pétrolifères ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou d'exposition fortuite possible que n'entraîne pas l'emploi homologué du chlorure de didécyl diméthyl ammonium. Il ne devrait y avoir aucun risque préoccupant si les travailleurs suivent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Une évaluation de l'exposition alimentaire n'est pas exigée pour la présente demande.

Évaluation environnementale

Aucune donnée d'évaluation environnementale n'a été présentée à l'appui de la présente demande et aucune n'est exigée. Aucun risque supplémentaire pour l'environnement ne devrait résulter de l'homologation du Bardac 2250I. Le produit s'inscrit dans le profil d'emploi homologué du principe actif. Aucune modification de l'étiquette n'est nécessaire pour le moment.

Évaluation de la valeur

La valeur de ce produit a été montrée par une comparaison avec un produit précédent homologué appartenant au même titulaire.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a procédé à une évaluation des renseignements disponibles et les a jugés suffisants pour justifier l'homologation du Bardac 2250I.

References

PMRA Document Number	References
2793645	2017, Product Identification, DACO: 3.1.1,3.1.2,3.1.3,3.1.4 CBI
2793647	2017, Physical and Chemical Properties of Bardac 2250 [I]: Color, Physical State, Odor, Accelerated Storage Stability and Corrosion Characteristics, DACO: 3.5.1,3.5.10,3.5.14,3.5.2,3.5.3,3.5.4 CBI
2793648	2003, Determination of the Viscosity of Bardac 22 / Dodigen 1881, DACO: 3.5.9 CBI
2793651	2017, Container specifications, DACO: 3.5.5 CBI
2827590	2017, Bardac 2250[I]: Product Identity and Composition, Beginning Materials, Production Process and Formation of Impurities, DACO: 3.2.1,3.2.2,3.2.3 CBI
2827593	2015, Method Validation for the Analysis of Quaternary Ammonium Compounds in Lonza Formulations, DACO: 3.4.1 CBI
2870741	2018, Physical and Chemical Properties of BARDAC 2250 [I], DACO: 3.5.11,3.5.6,3.5.7 CBI

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.